



# INTER PRO35

# Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER  
REVENDIQUER  
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

**JUILLET 2025**  
**N°276**  
**Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- À NOTER DANS VOTRE AGENDA (P4)
- LE BILLET DU JOËL (P5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHÉ (P8)



## “Brisons les chaînes !

Bien sûr, il y a la censure, le contrôle du pouvoir, les menaces voire la répression mais les chaînes les plus solides parfois, car insidieuses, ce sont celles que nous nous imposons nous-mêmes !

Celles de la pensée formatée par les puissants, leurs médias, leurs réseaux.

Celles de la bureaucratie, de l'inaction, du « à quoi bon », celles de la vie quotidienne aussi qui jour après jour nous ligotent.

Pour être syndicaliste, il faut être rebelle avait coutume de dire Marc Blondel. Il avait raison. Ne jamais se résigner à l'insupportable !

C'est ce que nous ferons, modestement mais sincèrement, le 14 juillet prochain en nous rassemblant place de la République à Rennes pour « abattre la bastille des 64 ans ! » Si nous ne le faisons pas, qui le fera ?

Résister, cela commence par savoir dire non, encore et encore, à la régression sociale et démocratique et oui à la justice sociale et aux Jours Heureux.

Alors, collectivement, libérons-nous de nos vies prisonnières et brisons les chaînes ! C'est ce qu'ont fait à l'été 1936 des millions de travailleuses et travailleurs qui ont arraché notamment 2 semaines de congés payés, que les commentateurs de l'époque qualifiaient d'utopie.

**L'avenir sera ce que nous en ferons !**

**Belle et rebelle période estivale à toutes et tous.**

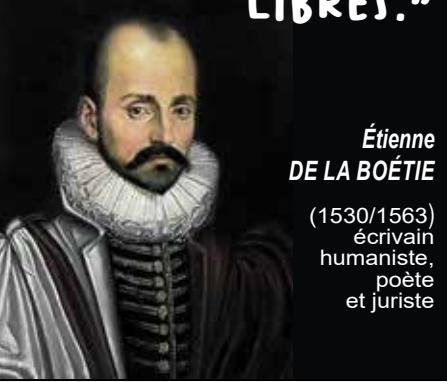
**Vive la vie, vive la pensée libre, vive la sociale !**

**Vive la cgt force-ouvrière !**

07 juillet 2025  
Fabrice LERESTIF  
Secrétaire Général

**Prends la Bastille des 64 ans,  
retour aux 60 ans !**

Lundi 14 juillet à Rennes,  
rassemblement à 11H place de la République



Étienne  
DE LA BOÉTIE  
(1530/1563)  
écrivain  
humaniste,  
poète  
et juriste



# 1936 : Fronts populaires contre totalitarismes



Par Agence de presse Meurisse — Cette image provient de la Bibliothèque en ligne Gallica sous l'identifiant ARK btv1b9028324s, Domaine public, Lien

**L'historiographie officielle du XXe siècle a gravé dans le marbre de grandes dates tragiques comme 1914, 1918, 1939 et 1945, oubliant ainsi les quatre années qui ébranlèrent ce siècle : 1936, 1956, 1968, 1974 ; dates d'espoir pour des millions de travailleurs.**

Alors que les dictatures s'étendent inexorablement sur toute la planète, un parfum de liberté embaume Paris, Madrid et Salonique. Mais l'expérience des Fronts populaires sera étouffée dans le sang en Espagne et en Grèce, par la finance en France.

L'Allemagne, l'Italie et le Portugal gémissent déjà sous le joug nazi-fasciste et en 1936 les bruits de bottes se multiplient : italiens en Éthiopie, japonais en Mongolie, turcs dans les détroits et britanniques en Palestine. Mais le plus inquiétant vient d'Allemagne. Le 7 mars, Hitler envoie son armée remilitariser la Rhénanie en violation du traité de Versailles. Si l'armée française était intervenue alors, elle aurait pu changer le cours de l'Histoire. Mais le grand « stratège », le général Gamelin, chef de l'État-major, s'y est refusé alors qu'on sait qu'Hitler avait donné l'ordre à ses troupes de se retirer à la moindre apparition d'un soldat français. Gamelin est l'un des principaux responsables de la défaite de juin 40. Bref, de la Baltique à l'Adriatique, de la pointe de Sagres au delta du Danube la quasi-totalité de l'Europe vit sous des dictatures ou des régimes autoritaires. C'est aussi cette année-là que Staline choisit pour débuter les premiers « procès de Moscou », décapitant ce qu'il reste de la vieille garde bolchevik, puis un an plus tard de tous les cadres compétents de l'Armée rouge. Mais entretemps le maître du Kremlin, suite à la destruction du puissant parti communiste allemand, change de cap. Finie l'opposition totale des partis communistes aux forces socialistes et démocratiques. En juillet 1935, l'Internationale communiste appelle à la création de Fronts populaires là où il est encore temps. A Paris, Madrid et Athènes, les communistes se lancent dans cette aventure électorale, concrétisée aussi en France par la réunification de la CGT.

## UN TROP COURT PRINTEMPS DES PEUPLES

En France, la manifestation des ligues factieuses voulant renverser la République, le 6 février 1934, va accélérer le rapprochement, voulu par la base, entre la CGT et les scissionnistes de la CGT-Unitaire de 1921 (communistes et une partie des syndicalistes révolutionnaires). La direction de la CGT-U attendra le feu vert de Maurice Thorez, le patron du PC, pour entreprendre les démarches. C'est chose faite en septembre 1935, et officialisée au congrès de Toulouse en mars 1936.

La victoire des Fronts populaires aux élections de 36 (Espagne-février, France-mai) et l'entrée pour la première fois de députés communistes en Grèce (janvier) vont accélérer les revendications ouvrières. En Espagne, la puissante CNT anarcho-syndicaliste occupe les latifundia du sud et les usines du nord, chassant les propriétaires terriens et les patrons d'industrie. En Grèce, les quinze députés du Front Populaire sont en mesure de départager les députés royalistes des républicains. Ils obtiennent ainsi la libération des militants emprisonnés lors du dernier coup d'Etat royaliste. Mais ce n'est pas suffisant pour Salonique la rouge, un des bastions d'une classe ouvrière numériquement faible. Des grèves sanglantes ont lieu les 8-9 mai. Le mouvement s'étend au port industriel de Volos le 6 juin. Le Pirée et les faubourgs d'Athènes demandent des réformes sociales. Depuis Salonique, la GSEE (CGT de Grèce) lance la grève générale le 1er août.

En France, les manifestations du 1er mai sont imposantes, à l'avant-veille du deuxième tour. Entre la victoire du Front populaire le 3 mai et la mise en place du gouvernement Blum un mois plus tard, les ouvriers n'attendent pas. Les grèves avec occupation d'usines, d'ateliers, de bureaux débutent dès le 11 mai au Havre puis s'étendent à Toulouse, Courbevoie... La CGT réunifiée passe d'un million d'adhérents en mars à cinq en juin. Le gouvernement Blum fait passer au parlement les 40 heures, les congés payés, l'augmentation des salaires... C'est le printemps des accordéons, des guitares et des bouzoukis. Mais les droites politico-militaro-cléricales préparent leurs armes. Ce sont les coups d'État de Franco le 17 juillet, de Métaux le 4 août et les attaques de la finance contre l'économie française, obligeant Blum à annoncer une pause en février 1937, à dévaluer le Franc et démissionner en juin.

L'échec des Fronts populaires en général et la guerre d'Espagne en particulier sont les signes annonciateurs de la plus grande tragédie de l'histoire contemporaine : la Seconde Guerre mondiale.

Publié le 2 février 2019 / L'Info militante

## Congrès régional des services publics et de santé à Quintin le 26 juin (en présence de Didier Birig SG de la fédération)

Valérie LAMY, membre du bureau de l'UD, a été élue secrétaire générale (branche santé). Elle succède à Marc PAILLARDON des Côtes d'Armor qui fait valoir ses droits à la retraite. Hommage lui a été rendu pour tout le travail accompli.



## Mobilisation nationale AFPA (FNEC-FP-FO)

Les représentants de l'intersyndicale FO, CGT, CGC, CFDT et SUD ont été reçus au ministère du travail le 26 juin.

Ils ont été massivement soutenus par près de 700 manifestants et un taux de grévistes jamais égalé : 57.66 % sur l'ensemble du personnel.

Si les salariés se sont mobilisés pour défendre l'AFPA, ses missions et leurs emplois c'est qu'ils sont profondément attachés à l'utilité sociale de l'AFPA.

Les annonces qui nous ont été faites (1500 départs en retraite non-remplacés, fermeture ou regroupement de centres, fermeture de l'hébergement ou la restauration et enfin pilotage par la rentabilité) portent en elles les germes du démantèlement de l'AFPA.

**La SFNFOFPA a toujours revendiqué une AFPA nationale, membre de plein droit du Service Public de l'Emploi sous financement public.**

**Aujourd'hui, plus que jamais, financer l'AFPA, un devoir de l'État !**

Résister  
Revendiquer  
Reconquérir  
Amitiés

Jean-Marc LEMÉE responsable national AFPA (issu de l'AFPA 35 et ancien membre du bureau de l'UD)



**À la violence sociale, opposons la Force syndicale !**



► À NOTER  
DANS VOTRE AGENDA

INFO



# Assemblée Générale UD FO

**vendredi 19 septembre 2025  
9H30-UD FO-35 rue d'Échange  
Rennes (métro St Anne)**

**Présidée par Zainil NIZARALY  
Secrétaire général  
de la Fédération de l'Équipement,  
Environnement, Transport  
et Services (FEETS)**



# PAIN, PAIX, LIBERTÉ : QUE DIRAIT JOUHAUX ?

LE BILLET  
DU JOËL

Que dirait Léon Jouhaux aujourd’hui face à la gravité de cette situation internationale qui pourrait à tout moment basculer dans un conflit mondial de grande ampleur. D’autant plus au vu des derniers éléments quand Netanyaou et Trump s’en prennent à l’Iran (mettant notamment en danger les vies de Cécile Kohler et Jacques Paris).

Depuis maintenant plus de trois ans, la guerre en Ukraine menée par la Russie a des conséquences tragiques pour les populations civiles – femmes, enfants, travailleurs ukrainiens comme russes. Dans un communiqué de février dernier, la confédération exprimait sa solidarité envers les syndicalistes et les travailleurs au sein de la Fédération de Russie ou en exil qui sont réprimés pour leur engagement pour la paix et en solidarité de leurs camarades en Ukraine.

Depuis maintenant plus d’un an et demi, nous assistons à un drame humanitaire en cours à Gaza. Depuis 1948, le peuple palestinien lutte pour des droits fondamentaux – vivre dans la dignité, accéder à la paix et à la liberté. Depuis plusieurs mois, la population de Gaza subit une violence inouïe, avec un nombre de victimes civiles sans précédent, des destructions massives, et des conditions de vie catastrophiques. Comment ne pas dénoncer ce qui, aux yeux de nombreuses instances internationales et organisations de défense des droits humains, s’apparente bien à un crime de masse, crime contre l’humanité ? Qui, selon le Larousse, vise à la destruction d’un groupe par des atteintes à la vie, à l’intégrité physique ou psychique, ou par des conditions de vie mettant en péril le groupe ?

La confédération Force Ouvrière est engagée avec la confédération syndicale internationale (CSI) en faveur d’un cessez le feu immédiat et d’un retour à la paix. C'est le sens du courrier qu'elle a adressé le 23 mai dernier au président de la République, courrier resté sans réponse à ce jour.

La Charte d’Amiens (1906), fondement de notre indépendance syndicale, engage à défendre les intérêts des travailleurs partout où ils sont menacés. C'est le cas en Palestine, en Ukraine, en Israël, en Iran et ailleurs.

Allez, Léon, partout, cessez le feu !



Guichen, le 1<sup>er</sup> juillet 2025

JOËL



# L'UD aux côtés de ses militantes et militants !

## ÉLECTIONS



### FO MÉTAUX Élections chez Manitou : FO en tête

Des élections ont eu lieu fin juin dans l'entreprise Manitou, dont le site de Laillé pour ce qui concerne l'Ille-et-Vilaine.

FO sort vainqueur avec 43.4% suivi de la CFE-CGC avec 29.8%, CGT 15.9% et la CFDT 10.8%.

Bravo à Jérôme et à toute l'équipe FO

## SDAS FO

### Formation syndicale FO Action Sociale : "Respect de nos droits, droit au respect"



La formation syndicale FO Action Sociale : "Respect de nos droits, droit au respect" a eu lieu le 27 Juin à l'UD FO avec Fabienne Mateu Défenseuse Prudhommes juriste droit social.

Merci à Corinne pour la réalisation du document de présentation du syndicat,

Merci à Fabrice sur le point de situation de l'actualité et du nécessaire combat interprofessionnel,

Merci à Michael Salaun Sociologue du travail sur les risques graves.

## FO COM

FO com 35 nous alerte sur la nouvelle organisation du travail qui oblige les employés de la ligne "Conseil Bancaire"s et la ligne "Chargé de Clientèle" à travailler tous les samedis matins.

Une pétition à signer est mise en ligne pour soutenir la résistance des personnels.

**Vous trouverez le lien ci-dessous :**

*Pouvons-nous compter sur votre signature ?*

<https://chng.it/rKmrDcKzLG>

## FO MSA

La nouvelle classification impose aux chargés d'accueil un positionnement qui ne reflète ni la réalité de leurs missions, ni leurs responsabilités, ni leur niveau de technicité. En première ligne face aux assurés, les chargés d'accueil interviennent sur des situations complexes, touchant à des domaines variés : retraite, invalidité, maladie, accident du travail, cotisation, inaptitude, etc. Leur expertise dépasse largement le périmètre défini par la classification actuelle. Ils sont en lien permanent avec les autres services de la MSA (production, contrôle médical, action sociale, santé sécurité au travail...), tout en assurant la gestion concrète des agences : accueil physique et téléphonique, gestion des locaux, des incidents techniques, des travaux, des intervenants extérieurs...

Souvent isolés, confrontés à des usagers de plus en plus exigeants, parfois agressifs, ils exercent leur métier dans des conditions tendues, sans reconnaissance à la hauteur de leur engagement. Il est temps d'exiger collectivement :

- Une révision immédiate de la classification des chargés d'accueil,
- Une revalorisation du statut et de la rémunération,
- Une reconnaissance pleine et entière de leur rôle en première ligne.



### Pétition à l'initiative de FO MSA

Chargés d'accueil : une reconnaissance attendue depuis trop longtemps



Lien pour la pétition en ligne :  
<https://chng.it/GBx4gVWd5m>

## Déclaration liminaire des mandatés FO au CDCA 35 : AG Plénière du 12 Juin 2025.

Un groupe de travail intersyndical retraités (FO,CGT,FSU,FGR) s'est réuni le 27 mai et a décidé de proposer un contre-projet d'avis, à l'AG Plénière du CDCA du 12 Juin 2025, concernant la révision du PRS (Plan Régional de Santé), décidée par l'ARS.

**Extrait de l'intervention à cette AG, de Monique Lasserre, mandatée FO, membre du Bureau du CDCA.**  
**« Sur la révision du PRS, deux projets d'avis ont été portés à votre connaissance :**

- Le premier, rédigé par les deux vice-présidents, en accord avec la Présidente, tout en confirmant l'avis défavorable au PRS (Plan Régional de Santé), comme précédemment en 2023 et en 2024, considère comme positif l'application des décrets du 29 Décembre 2023 et du 3 Février 2025, concernant la médecine d'urgence et la permanence des soins dans les établissements hospitaliers. **Mais ces décrets ne sont-ils pas dans la droite ligne de la politique d'austérité pratiquée par les gouvernements successifs depuis des décennies**, pour faire des économies sur le dos des malades ? Vous avez ajouté, par rapport à votre premier projet « Ceci devant néanmoins offrir une qualité de service analogue et une attribution de moyens adaptés à ce redéploiement ». Mais le texte présenté par l'ARS précise bien, concernant l'urgence « Ces nouvelles implantations (les antennes) ne s'entendent que par évolution d'une offre médicale déjà existante ». **C'est la transformation d'un service d'urgence de plein exercice en antenne**. Même si quelques limites sont posées à cette transformation, par exemple l'existence d'une offre médicale redondante sur le territoire (mais qui va décider de cette redondance ?) ou au regard du nombre de passages de nuit (mais quel est le chiffre « couperet », même procédé que pour fermer les maternités qui font moins de 300 accouchements par an?), **la transformation d'un SU en antenne est une régression**. Est-ce maintenir la qualité des soins que de rester ouvert au minimum 12h/24 (antennes), au lieu de 24h/24h (SU), de recruter des paramédicaux (infirmiers en pratique avancée à la place des médecins), de réorienter vers la médecine de ville, elle-même asphyxiée, de constater le manque d'une centaine de médecins sur la Région, sans décider d'en recruter ? etc. Nous répondons NON. De même, nous ne pouvons considérer comme un progrès pour la permanence des soins, l'emploi fréquent de termes comme l'EFFICIENCE, trop souvent synonyme de renoncement aux soins (par exemple, pendant l'épidémie de Covid : l'interdiction d'hospitaliser les résidents des EHPAD) ou comme la MUTUALISATION, trop souvent synonyme de suppression de postes ou de « faire plus avec moins ».

- C'est pourquoi nous avons décidé de rédiger ce projet d'avis DÉFAVORABLE à la révision du PRS présentée par l'ARS, comme à l'ensemble du Plan Régional de Santé, et nous demandons qu'il soit soumis au vote de l'Assemblée.

Nous ne cesserons d'affirmer : **arrêt des économies programmées au détriment de la Santé de TOUS**, retour aux objectifs et aux réalisations de la Sécurité Sociale de 1945, affectation dans le budget de l'Etat des dizaines de milliards d'euros nécessaires à la reconstruction du système de Santé Publique accessible à tous, envie auparavant dans le monde entier. »

Le Projet d'Avis proposé par la Présidente et les 2 Vice-présidents du CDCA a recueilli 22 voix, celui proposé par les organisations syndicales CGT, FO, FSU, FGR a recueilli 7 voix, 6 membres se sont abstenus.



**COMMISSION HANDICAP**  
**Permanences Handicap-Emploi**  
**et Accès aux droits des accompagnants**  
**Sur rendez-vous tous les 3èmes mercredis de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60**

## L'UD VOUS INFORME :

**L'UD sera fermée**  
**du vendredi 1<sup>er</sup> août à 16H00**  
**au lundi 18 août à 8H00**

Pendant ces 2 semaines permanences téléphoniques pour des **cas d'urgence** :

**Semaine 32** (du lundi 4 au vendredi 8 août) :

Justine [07 50 97 10 68]  
Jacques [06 32 15 95 91]  
Philippe [06 81 51 87 11]

**Semaine 33** (du lundi 11 au vendredi 15 août) :

Jacques [06 32 15 95 91]  
Philippe [06 81 51 87 11]  
Vincent [06 68 12 57 20]

CLIN D'ŒIL DU PATOCHÉ

**BRISONS LES CHAINES  
DE L'OPPRESSION  
SOCIALE !**



PATOCHÉ  
MMXXV

## ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

### Nos Unions Locales

#### RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES  
**02.99.65.36.60**

ulforennes@gmail.com  
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

#### ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO  
**09.66.96.37.97**

ulfostmalo@wanadoo.fr  
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

#### FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES  
**02.99.99.00.49**  
ulfougeres@orange.fr  
Le mardi après-midi

#### VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ  
**02.99.74.42.80**  
ulfovitre@orange.fr  
Permanence 1<sup>er</sup> vendredi du mois

#### REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON  
**02.99.71.16.48**  
**06.81.09.51.02**  
fo.redon@yahoo.fr

### PERMANENCES

**AFOC**

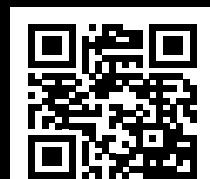
35

Informier  
Conseiller  
Défendre  
Représenter  
Accompagner

**L'AFOC 35**  
ASSURE SES  
PERMANENCES  
SUR RDV

**CONTACTEZ-NOUS :**  
**TÉL. : 02 99 65 36 66**

**POUR PLUS D'INFOS :**



**Pensez à vos timbres :  
commande, paiements  
et suivi sur eFO.**

**TIMBRES 2025 : 5,50 €  
tresorerie.udfo35@wanadoo.fr**